

Études de Droit au Québec

Par **MichaelScott**, le **02/02/2019** à **18:00**

Bonjour,

Je suis actuellement en deuxième année de Licence de Droit du Mans, et ma faculté est en partenariat avec plusieurs universités québécoises pour envoyer des étudiants étudier le temps d'un semestre.

Je me suis penché dessus et j'aimerais passer mon second semestre de L3 là-bas, mais je n'ai le choix qu'entre l'Université de Montréal (UdeM) et l'Université Laval, sachant qu'aucune des deux n'accepte de candidat qui l'a placée en deuxième choix.

J'ai donc essayé de m'informer sur les deux facultés pour pouvoir choisir en fonction de leur sélectivité car j'ai peur de ne pas pouvoir être accepté, j'aimerais candidater pour la moins dure.

J'avoue être un peu perdu car dans les classements des universités canadiennes Montréal est largement devant, mais la faculté de Droit de Laval a l'air d'être bien plus réputée.

J'aurais donc aimé savoir si vous avez des infos à ce sujet pour que je puisse m'orienter dans ce choix (je précise que je suis en parcours Common law and Legal English, qu'en L1 j'ai fini avec 13,2 de moyenne et au premier semestre de L2 avec 15 de moyenne).

Merci d'avance